



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre : le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut Conseil à l'intégration.

PLUS  
D'INFOS

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**Contact Presse :**

Jean-Michel Roullé, Responsable  
de la Communication  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)  
Tél : +33 (0) 1 42 75 61 37  
Port. : 06 46 55 38 38

► Travail - Emploi

**Vincent Chriqui,**  
**Directeur général du Centre d'analyse stratégique**

a le plaisir de vous convier  
à la présentation de la note d'analyse :

## **Accompagnement des demandeurs d'emploi**

**Le mardi 21 juin 2011 à 9h**

Centre d'analyse stratégique - 18 rue de Martignac - 75007 Paris

Depuis les années 1990, et *a fortiori* avec la crise économique qui a fait figure de test de résistance pour les services publics de l'emploi, l'accompagnement des demandeurs d'emploi s'est imposé comme élément central des politiques de l'emploi dans l'Union européenne (UE). Néanmoins, loin d'être figées, les modalités d'accompagnement des demandeurs d'emploi sont en évolution constante, y compris en France (avec notamment la création de Pôle emploi).

En revenant sur les objectifs et les pratiques de l'accompagnement dans l'UE, il est possible de tirer un certain nombre d'enseignements. Cette note formule 5 propositions pour améliorer, en France, l'action du service public de l'emploi.

**Note d'analyse disponible le 21 juin**  
**sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)**

**Merci de confirmer votre présence par mail ou téléphone :**

Jean-Michel Roullé :  
Tél : +33 (0)1 42 75 61 37  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

Yann-Maël Larher:  
Tél : +33 (0)1 42 75 61 51  
[yann-mael.larher@pm.gouv.fr](mailto:yann-mael.larher@pm.gouv.fr)